



**INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION
TELECOMMUNICATION DEVELOPMENT BUREAU**

Document: 16

**GLOBAL SYMPOSIUM FOR REGULATORS
Hong Kong, China, 7 -8 December 2002**

DOCUMENT POUR INFORMATION

**COMMUNIQUE FINAL
3ÈME FORUM SUR LA REGLEMENTATION DES
TELECOMMUNICATIONS EN AFRIQUE**

UIT/BDT

COMMUNIQUE FINAL

Le troisième Forum sur la réglementation des télécommunications en Afrique s'est tenu à Ouagadougou, du 19 au 21 novembre 2002, sur invitation du Burkina Faso.

Le Forum, qui a été placé sous le Haut patronage de Son Excellence Monsieur Paramanga Ernest Yonli, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a été ouvert par Monsieur Justin T. Thiombiano, Ministre des Postes et Télécommunications.

A l'issue des consultations le Burkina Faso a été élu Président du Forum, avec le Ghana comme Vice-Président, le Togo et le Botswana comme Rapporteurs.

Le Forum a entendu et discuté une trentaine de communications, émanant des régulateurs, de représentants des ministères, d'organisations internationales, d'opérateurs et des consultants, traitant spécifiquement des thèmes suivants :

- L'Internet et la Voix sur IP ;
- Les nouveaux services et le commerce électronique ;
- La coopération internationale et régionale.

A la lumière des débats qui se sont déroulés durant les trois jours, le Forum a mis un accent particulier sur la gestion des noms des domaines et des adresses IP. Il a reconnu qu'il est impératif pour l'UIT d'assumer désormais le leadership en matière de coopération internationale, de développement et d'harmonisation des politiques dans ce secteur.

S'agissant du commerce électronique et bien qu'en Afrique le développement des applications du commerce électronique n'ait pas atteint un niveau de visibilité suffisant, le Forum estime qu'il est impératif de créer une législation en accord avec les tendances mondiales, telles qu'elles s'expriment, notamment dans les textes de la CNUDCI.

A cet égard le Forum a recommandé :

1. à l'UIT de fournir une assistance aux associations régionales et aux pays africains en favorisant la mise en place de législations sur le commerce électronique et de travailler en coordination avec d'autres institutions;
2. à l'ICANN de coopérer pleinement avec l'UIT dans la mise en oeuvre de la résolution n° 102 de la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT, Marrakech, 2002 ;
3. aux régulateurs africains de mettre en place une stratégie coordonnée pour la défense de leurs intérêts auprès de l'ICANN en coordination avec l'UIT, notamment l'attribution et la récupération des noms des domaines nationaux (ccTLD) avant la fin de l'année 2003 et la création en Afrique d'au moins un serveur racine ;
4. à l'UIT/BDT de convoquer une Conférence à l'attention des pays africains en vue de préparer la révision de l'Accord Général sur le Commerce des Services de l'OMC, notamment dans son volet relatif aux services des Télécommunications.

Le Forum a enregistré avec satisfaction la création de la base de données du Réseau Africain des Régulateurs des Télécommunications grâce à un financement de la Banque mondiale et recommande à l'ANRT (Secrétariat permanent) de promouvoir le site Web du réseau et la base de données.

Le Forum a également enregistré avec satisfaction les actions de formation des cadres menées en 2002 et demande au bureau du Réseau de persévérer dans ce sens.

Le Forum a accepté l'invitation du Ghana pour abriter le prochain Forum sur la réglementation des télécommunications en Afrique, à une date à convenir avec l'UIT.

En marge du Forum s'est tenue, les 17 et 18 novembre 2002, la Réunion des Régulateurs de l'Afrique de l'Ouest. Au terme de cette rencontre, les participants ont adopté les Statuts de l'Association des Régulateurs des Télécommunications des pays de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO/WATRA).

A cet effet, le Forum félicite les Régulateurs de l'Afrique de l'ouest pour cette initiative.

Le Forum exprime ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple Burkinabè ainsi qu'aux organisateurs et sponsors.

Le Forum a prié le Ministre des Postes et Télécommunications du Burkina Faso de bien vouloir transmettre un message officiel de remerciement des participants à Son Excellence Monsieur Blaise Compaoré, Président du Faso, Président du Conseil des Ministres, et au peuple Burkinabè pour toutes les facilités mises à sa disposition et qui ont contribué à la réussite de ses travaux.

Fait à Ouagadougou, le 21 novembre 2002.